



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

**DELIBERATION N°23- 80**

POUR	20
CONTRE	0
ABSTENTION	0

**OBJET : VOTE DES TARIFS 2024 AU CAMPING MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-six septembre, le Conseil Municipal de la Commune du Dorge, dûment convoqué le 20 septembre 2023, s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle du Conseil municipal, sous la présidence de Madame Sophie BRANA, Maire.

**Présents (16) :** Sophie BRANA, Didier DEYRES, Anne-Sophie ORLIANGES, Philippe PAQUIS, Sylvain LAMOTHE, Christine GARRIDO, David FAURE, Nicolas FERET, Michel LAPEYRE, Marie-José LOPES NIEBORG, Lucia MARTA, Yohann PECHE, Constance SCHULLER, Sonia MEYRE, Corine SEGUIN, Elise MOURA.

**Pouvoirs (4) :**

Vanessa LABORIE-SALESSE ..... pouvoir à Christine GARRIDO  
Laure IVASKEVICIUS..... pouvoir à Philippe PAQUIS  
Olivier MOURELON..... pouvoir à Sophie BRANA  
Martial ZANINETTI ..... pouvoir à Elise MOURA

**Absents (3) :** Guillaume BOUSBIB, Ingrid CONNESSON, Pierre HARROUARD

**Nombre de Conseillers en Exercice :** 23

**Secrétaire de séance :** Marie-José LOPES NIEBORG

\*\*\*\*\*

**RAPPORTEUR :** Marie-José LOPES NIEBORG

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales en ses chapitres L 2221.1 et R 2221.1 et suivants, traitant des régies autonomes financières des services publics à caractère industriel et commercial,

**Vu** l'avis favorable émis par le conseil d'exploitation de la régie du camping municipal en sa séance du 19 septembre 2023 concernant la révision des tarifs et des conditions d'accueil des touristes pour 2024,

Les tarifs suivants sont journaliers et exprimés TTC avec le taux de TVA en vigueur pour chaque prestation).

EMPLACEMENTS	06/04 au 01/06 Et 21/09 au 03/11	01/06 au 29/06 Et 31/08 au 21/09	29/06 au 31/08
	16.00 €	23.80 €	28.35 €
 ou 	18.40 €	28.35 €	33.75 €
 ÉLECTRICITÉ /	5.70€	6.50€	7.50€

SUPPLEMENTS			
 +10 ans	3.50€	5.20€	
 2 à 9 ans	2€	2.80€	3.80€
	GRATUIT	2.70€	3.60€
	1.80€	2.80€	4.90€
	1€	1.40€	1.90€
	1€	2€	3€

### OUVERTURE DU CAMPING : 06 AVRIL AU 03 NOVEMBRE 2024

#### PROMOTIONS EMPLACEMENTS :

Offre spéciale long séjour (21 jours et +) : -10%

#### Bienvenue aux vélos et aux piétons (Vélocyssée, Pèlerin de Compostelle...)

	<u>Du 06/04 au 01/06 et du 21/09 au 03/11</u>	<u>Du 01/06 au 29/06 et du 31/08 au 21/09</u>	<u>Du 29/06 au 31/08</u>
Soirée étape, (2 nuits maxi 1 à 2 personnes (hors taxe de séjour), Tarif des suppléments similaire aux tarifs de base. Matériel non fourni.	<b>11€</b>	<b>14€</b>	<b>16€</b>

**Forfait saison du 06 avril au 3 novembre** pour 1 à 5 personnes + caravane + voiture + électricité 10 ampères : **2100€**

(Paiement en 6 fois par échéance). Se renseigner pour formalités d'inscription

**Forfait saison du 06 avril au 3 novembre** pour 1 à 5 personnes + tente+ voiture + électricité 10 ampères : **1830€** (Paiement en 6 fois par échéance). Se renseigner pour formalités d'inscription

#### TARIFS LOCATIONS 2024

SEMAINE BUNGALOWS TOILES DIMANCHE AU DIMANCHE	EDEN		WOODY 4 ET NATUR 5		WOODY 6	
	SEMAINE	NUIT	SEMAINE	NUIT	SEMAINE	NUIT
06/04 au 21/04		43	350	50	360	51
21/04 AU 02/06		47	485	69	510	73
02/06 AU 23/06	470	67	600	86	630	90
23/06 AU 30/06	600	86	785	112	820	117
30/06 AU 07/07	690	99	865	124	910	130
07/07 AU 01/09	730	104	950	136	1020	146
01/09 AU 08/09	600	86	785	112	820	117
08/09 AU 15/09	470	67	600	86	630	90
15/09 AU 29/09	330	47	485	69	510	73
29/09 AU 03/11		43	350	50	360	51

SEMAINE MOBIL-HOMES	ROUSINEY		COTTAGE/GREPIN		PESCADOU	
	SEMAINE	NUIT	SEMAINE	NUIT	SEMAINE	NUIT
SAMEDI AU SAMEDI						
06/04 au 20/04	360	51	365	52	410	59
20/04 AU 01/06	495	71	505	72	555	79
01/06 AU 22/06	615	88	650	93	680	97
22/06 AU 29/06	800	114	810	116	890	127
29/06 AU 06/07	880	126	890	127	975	139
06/07 AU 31/08	940	134	975	139	1035	148
31/08 AU 07/09	800	114	810	116	890	127
07/09 AU 14/09	615	88	650	93	680	97
14/09 AU 28/09	495	71	505	72	555	79
28/09 AU 03/11	360	51	365	52	410	59
	EDEN		WOODY 4 ET NATUR 5		WOODY 6	
WEEK END BUNGALOWS TOILES	2 NUITS	3 NUITS	2 NUITS	3 NUITS	2 NUITS	3 NUITS
06/04 au 18/04			89	89	92	92
18/04 au 30/05			117	156	127	169
30/05 au 23/06	125	180	147	205	155	215
08/09 au 29/09	125	180	117	156	127	169
29/09 AU 03/11			89	89	92	92

WEEK END MOBIL HOMES	ROUSINEY		COTTAGE/GREPIN		PESCADOU	
	2 NUITS	3 NUITS	2 NUITS	3 NUITS	2 NUITS	3 NUITS
06/04 au 18/04	92	92	93	93	100	100
18/04 au 30/05	122	163	124	166	133	178
30/05 au 22/06	152	204	154	206	164	219
07/09 au 26/09	122	163	124	166	133	178
26/09 au 03/11	92	92	93	93	100	100

NOMADE	NOMADE	
		NUIT (2 maxi)
06/04 AU 01/06		32
01/06 AU 29/06		38,5
29/06 AU 31/08		48,5
31/08 AU 28/09		38,5
28/09 AU 03/11		32

**REMISES EXCEPTIONNELLES :**

Il est accordé à la direction de pouvoir faire des remises autres (sur cas exceptionnel) sur les tarifs locations et emplacements.

Taxe de séjour pour emplacements et locations en sus.

Frais de dossier : 21€ (offerts pour les séjours de moins de 4 nuits)

**Remise associations hors juillet et août 2024 :**

Il est proposé une remise tarifaire (sur réservation préalable) aux associations pour des manifestations en liens avec l'activité de ces associations.

Association de la commune : -25% sur le tarif de base

Association hors commune : -15% sur le tarif de base.

Sur proposition de la mairie,

Dans le cadre de projets ou de partenariats ponctuels en lien avec les activités municipales,

Il est proposé un tarif préférentiel sur le hors saison (du 6 avril au 29 juin 2024 et du 2 septembre au 03 novembre 2024)

Sur le modèle Eden Loge (tente sans sanitaire) ou le Mobil-Home O'HARA (destiné aux CRS en juillet et août) ou Mobil-Home Lou Rousiney (selon disponibilités)

Au tarif TTC de :

20€ par nuit/location

50€ par semaine/location

(Hors taxe de séjour si applicable).

DESCRIPTIF	TARIFS	
	HORS JUILLET/AOUT	JUILLET / AOUT
FORFAIT GROUPE (5 personnes par place) sans électricité si électricité cf. tarif des suppléments camping.	23 €	45.30 €
Emplacement saisonnier pour les personnes travaillant au Porge 1 à 5 personnes sans électricité (justificatif obligatoire)	Du 8/06 au 15/09	
Forfait par Mobil-Home CRS travaillant sur commune Le Porge	525 €	
<p>Gratuité emplacement de camping pour stagiaire camping ou commune</p> <p>Gratuité hébergement en hors saison pour personnel camping, commune ou stagiaires après accord de Mme La Maire</p> <p>Gratuité de l'emplacement camping aux MNS travaillant à la plage de Le Porge.</p> <p>Hébergement en juillet et août par saisonnier du camping en Mobil-Home avec caution location applicable (380€)</p>	<p>120€/mois/personne ou au prorata selon nombre de jours et contrat de travail  <b>Mobil-Home 3 chambres, espace partagé</b>            Possibilité d'hébergement sur place dans des Mobil-homes 3 chambres (1 chambre par personne) (sous réserve d'acquisition des nouveaux Mobil-Homes) et selon les disponibilités moyennant un tarif par personne de 120€/mois/salarié en juillet et août ou au prorata selon contrat.</p> <p>Une caution de 380€ sera demandée avant l'installation du salarié et sera restitué à son départ sous réserve de l'état de la location.</p> <p>Les accompagnants ne sont pas autorisés dans ces hébergements.</p>	
Supplément électricité saisonnier	170€	
Forfait client longue durée en mobil home du 1er mars au 24 novembre (au prorata si mobil home installé après le 4 mars)	2 640€	
	3.818€	

Sous compteur d'eau et d'électricité individuels, tarification aux tarifs en vigueur					
Droit de participation aux travaux de raccordement		1 200 €			
Débranchement et déplacement du mobil home en cas de rupture du contrat		800 €			
<b>PRESTATIONS VENTES ANNEXES 2024</b>					
ADAPTATEUR	17 €	PICHET	5 €	BALAI	7 €
DOUCHE HORS SAISON	4 €	SALADIER	11 €	BALAI BROSSE	7 €
FAX	1 €	PLAT DE SERVICE	11,20 €	SERPILLERE	2,50 €
PHOTOCOPIE	0,10 €	PLAT A FOUR	8 €	SECHOIR	35 €
MÉNAGE DANS LOCATION	80 €	CASSEROLE	12,50 €	BROSSE WC	3,50 €
		RANGE COUVERT	10 €	CINTRES	1,10 €
RECHARGE EXTINCTEUR POUDRE	60 €	FOURCHETTE	2,30 €	OREILLER	22 €
RECHARGE EXTINCTEUR EAU	45 €	CUILLERE A SOUPE	2,30 €	TRAVER SIN	50 €
ASSURANCE LOCATION A LA NUITÉE	6% montant séjour	CUILLERE A CAFÉ	1,20 €	COUETTE	50 €
ASSURANCE CAMPING A LA NUITEE	6% montant séjour	COUTEAU A STEAK	2,10 €	ALESE	20 €
<b>LOCATION COFFRE PROBIPER</b> Sous réserve de modification PROBIPER		COUTEAU ROND	1,90 €	CHAISE	15 €
1 JOUR	4€	ECONOME	1,60 €	EXTINCTEUR	100 €
1 SEMAINE	25€	COUTEAU OFFICE	2,10 €	ECUMOIRE	7€
2 SEMAINES	50€	ESSOREUSE SALADE	9,30 €	SPATULE	7€
3 SEMAINES	70€	PASSOIRE LEGUME	3,10 €	CUILLERE EN BOIS	3€
LA SAISON COMPLÈTE	105€	BASSINE LEGUME	4,50 €	CAFETIÈRE	40€
CAUTION CLÉ DU COFFRE	50€	DESSOUS DE PLAT	4,00 €	EGOUTTOIR A VAISSELLE	15€
CAUTION LOCATION SAUF NOMADE	380€	PLANCHE A DECOUPER	10,50 €	FOUR MICRO ONDE	200€
CAUTION LOCATION NOMADE	50€	CENDRIER	2 €	SEAU	4.20€
<b>INVENTAIRE LOCATION</b>		BAC A GLACON	3,50 €	POUBELLE	16€
ASSIETTE PLATE	7€	COUVERT A SALADE	4 €		
ASSIETTE CREUSE	7€	OUVRE BOITE	2,90 €		
ASSIETTE A DESSERT	6€	TIRE BOUCHON	7 €		
BOL	6.50€	RÂPE 3 FONCTIONS	3,10 €		
TASSE + SOUS TASSE	11€	COUTEAU A PAIN	4,90 €		
VERRE	2.70€	COUTEAU A DECOUPER	5,30 €		
VERRE EMPILABLE	1.90€	LOUCHE	7 €		
VERRE A PIED	4€	PELLE + BALAYETTE	4,50 €		

**Tarifs zone accueil camping-car zone annexée au camping**

La zone sera ouverte du 4 mars au 03 novembre

Stationnement 24 heures (2 personnes + eau + électricité incluse + taxes de séjours incluses) : 16.50€ TTC

**Tarif convention emplacements UCPA avec CAMPING LA GRIGNE SAISON 2024**

Effectif de 80 à 96 stagiaires par semaine du 8/06 au 31/08/2024

Tarif forfaitaire : 31 000€ TTC

Tarif pour container de stockage de matériel (en dehors des périodes d'ouvertures du camping et selon la zone de stockage disponible sur le camping) pour des commerces ayant une activité économique saisonnière sur la plage du Porge et ayant un contrat longue durée sur le camping : 100€ TTC/container/ mois.

L'assurance du container devra être préalablement remise au camping, les frais liés à l'installation et au déplacement du container seront à la charge du commerce. Le ou les containers devront être obligatoirement enlevé(s) avant l'ouverture du camping. Ce tarif est décidé à titre expérimental.

***Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,***

**VOTE** les tarifs ci-dessus pour la saison 2024 (exprimés TTC avec le taux de TVA en vigueur pour chaque prestation). L'ouverture du camping est prévue du 06 avril au 3 novembre 2024.

**CHARGE** les régisseurs de la mise en application immédiate.

Les recettes prévisionnelles seront inscrites sur le Budget Régie SPIC Camping 2024.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre seront les signatures.

La secrétaire de séance,

Marie-José LOPES NIEBORG



La Maire,

Sophie BRAMA



La Maire,

. certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, qui sera affiché au siège de la collectivité.

. informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.